

CONCOURS « Se Construire Citoyen »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « Se construire Citoyen », qui a obtenu le Haut patronage du Ministre de l'Éducation nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves.

Aujourd'hui, il nous paraît encore plus nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien consubstantiel entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves des trois premiers cycles à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans le programme d'enseignement moral et civique ainsi que dans de nombreux projets d'école.

La Fédération des DDEN a présenté ce concours à la Direction Générale de l'Enseignement scolaire qui l'a amendé et enrichi et a également recueilli l'avis favorable de la doyenne de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale.

« Se construire Citoyen » a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du Défenseur des droits, du SIEN-UNSA. De nombreuses associations, partenaires de l'École, attachées à la défense et à la promotion de nos valeurs républicaines, le soutiennent (le COFRADE, CASDEN, MGEN, le CNAL, la JPA...).

La participation à « Se construire Citoyen » ne nécessite donc aucun travail supplémentaire pour les équipes éducatives. Il contribuera à valoriser, mieux faire connaître et souligner, la qualité de l'enseignement des personnels de l'Éducation nationale ainsi que leur implication et celle des partenaires de l'École.

Ce concours décentralisé sera conduit par les Unions départementales des DDEN en collaboration étroite avec l'institution scolaire dans tous les départements.

La commission du jury national présentera une vingtaine de projets, en présence de délégations d'élèves et de leurs enseignants, le 12 juin 2019 au Sénat.

A Yzeure, le 24 septembre 2018

Le Président de l'UDDEN De l'Allier



Michel DUPONT

Le DASEN de l'Allier



Olivier VANDARD